**ATTESTATION DE CONFORMITÉ ANNUELLE DU DÉBITEUR HYPOTHÉCAIRE AUX ENGAGEMENTS DE LOGEMENT ABORDABLE EN VERTU DE LA CONVENTION SUR LES RESULTATS SOCIAUX**

Pour l’exercice se terminant le 31 décembre 20XX

DESTINATAIRE : La Financière CMLS (le “**Prêteur agréé**”)

AUTRE DESTINATAIRE : SOCIÉTÉ CANADIENNE D’HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL)

OBJET : Prêt hypothécaire consenti par **La Financière CMLS** à **[Débiteur hypothécaire]** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ garanti par une hypothèque immobilière (l' "**Hypothèque**") et assuré en vertu de la Loi nationale sur l’habitation à l'égard de biens immobiliers connus sous le nom de (**NOM DU PROJET)** situés à **[adresse municipale]** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (le "**projet**").

Numéro de référence de la SCHL : **[INSÉRER # D’ATTESTATION ASSURANCE DE LA SCHL]**

Les termes et expressions qui commencent par une majuscule et qui sont utilisés dans la présente attestation ont le sens qui leur est attribué dans l’Engagement relatif à l’Hypothèque susmentionnée. Ce certificat est délivré dans le but de confirmer et de vérifier la conformité avec les engagements de l'hypothèque.

Je, soussigné [**titre**] du (le "Débiteur hypothécaire"), atteste ce qui suit au Prêteur agréé et à la SCHL, sans engager ma responsabilité personnelle :

1. Je suis le [**titre**] dûment nommé du Débiteur hypothécaire. À ce titre, je délivre la présente attestation pour le Débiteur hypothécaire et en son nom, conformément à la Convention sur les résultats sociaux. J'ai lu et pris connaissance des dispositions de la Lettre d’engagement pertinentes pour le présent certificat de conformité et j'ai procédé aux vérifications ou enquêtes nécessaires ou appropriées pour faire les déclarations contenues dans le présent certificat de conformité.
2. Le Débiteur hypothécaire a satisfait à tous les Critères d'abordabilité, et le projet était conforme à chacune des modalités relatives aux Critères d'abordabilité en vertu de l'Engagement relatif aux résultats sociaux pendant l'année civile et demeure conforme à celles-ci.
3. Aucun défaut ou cas de défaut en vertu de l'Hypothèque n'existe ou n'est prévu dans les

12 mois à venir, pour plus de certitude.

DATÉ du [X] jour de [Mois], 20[X].

Nom:

 Titre: